

[CADTM-Belgique] 12-13 mai. WE de formation-débat: Dette publique, dette privée - Nos Etats au service des banques, comment en sortir?

belgique-cadtm-bounces@cadtm.org namens Cecile [cecile@cadtm.org]

Verzonden: vrijdag 13 april 2012 9:56

Aan: belgique-cadtm@cadtm.org

Bijlagen: ATT00008.txt (254 B)



Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde

345, avenue de l'Observatoire - 4000 Liège (Belgique) - +32 (0)4/226.62.85

" Impulser des alternatives radicales pour développement socialement juste et respectueux de la nature »

**DETTE PUBLIQUE
DETTE PRIVÉE
NOS ETATS AU SERVICE
DES BANQUES,
COMMENT EN SORTIR?**

**12-13 MAI WE DE FORMATION-DÉBAT
ESPACE BELVAUX, RUE BELVAUX 189, 4030 LIÈGE**

Organisé par le CADTM

www. CADTM.org Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde

INFOS-INSCRIPTIONS : cecile@cadtm.org - 0484 99 53 81

Formation + hébergement en pension complète : 28€, 15€ pour les petits revenus. Sans nuitée, soustraire 6€ au prix initial.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles et de l'Espace Belvaux

WEEK-END DE FORMATION-DÉBAT

**DETTE PUBLIQUE, DETTE PRIVÉE
NOS ÉTATS AU SERVICE DES
BANQUES,
COMMENT EN SORTIR ?**

Les 12 et 13 mai 2012

A Liège, à l'Espace Belvaux (rue Belvaux 189, 4030 Grivegnée)

Après avoir sauvé les banques de la faillite, les États ont vu leur dette publique exploser. Les pouvoirs publics sont maintenant sous pression des marchés financiers et des autorités européennes (et, dans certains cas, du FMI) pour imposer des plans d'austérité afin de trouver les ressources financières nécessaires au remboursement de cette dette. Même si sa situation est moins dramatique que celle de la Grèce, la Belgique ne fait pas exception. Sa situation pourrait même encore se dégrader si la garantie d'Etat de 54 milliards d'euros octroyée en octobre 2011 à certains créanciers de Dexia était activée...

Un week-end pour s'informer et échanger afin de mieux comprendre et riposter face à la dette et l'austérité.

Samedi 12 mai

10h30-12h30 : Du Sud au Nord de la planète, comprendre l'histoire de la dette sans prise de tête ! (présence facultative)

Au milieu des années 80, de nombreux pays du Sud se retrouvent dans l'incapacité de payer leurs dettes. Pourquoi et comment en sont-ils arrivés là ? Où en sont-ils aujourd'hui ? Une matinée pour comprendre la dette, du Sud ... au Nord.

12h30-14h : Mangeons !

14h-16h : Austérité en Europe

Face à la crise, quelles sont les politiques menées par les gouvernements, le FMI, la Banque centrale européenne et l'UE ? Quelles conséquences pour les peuples ? Qui paie la facture ? Les processus démocratiques fondamentaux sont-ils respectés ?

16h30-18h30 : Nos Etats et les banques

Que font les banques ? Comment se financent-elles ? Quelles relations entre les banques, la BCE, les Etats et leurs banques centrales ? La dette que les banques réclament aux pouvoirs publics est-elle illégitime ? Pour mieux comprendre le système bancaire et l'impact des transformations des dernières décennies sur les difficultés actuelles.

18h30 : Mangeons !

Dimanche 13 mai

9h30- 10h45 : Dexia, comment ça marche ?

En 3 ans, la banque franco-belge a fait appel aux Etats par deux fois pour être sauvée. Comment fonctionne Dexia ? Comment expliquer ces chutes successives ? Quelques mois après le 2ème sauvetage de Dexia, le Holding communal (filiale de Dexia qui finance les collectivités locales belges) est mis en liquidation. Quels liens entre le Holding communal et Dexia ? Quelles conséquences pour les communes ? Qui sont les responsables ?

11h-12h30 : Présentation de l'action en justice du CADTM et d'ATTAC contre les garanties accordées par l'Etat belge au groupe Dexia

Le CADTM et ATTAC sont pleinement conscients de la menace que représentait la faillite de Dexia et par conséquent de la nécessité pour l'Etat d'agir rapidement. Mais les garanties octroyées ne règlent pas le problème, elles l'aggravent.

14h-16h : Quelles alternatives pour une Europe solidaire ?

Face à la dictature de la dette, comment lutter ? Quelles revendications peut-on porter ? Existe-t-il des initiatives contre la dette dont-on peut s'inspirer ? Discutons et armons-nous d'arguments et d'alternatives pour sortir de la crise !

16h : Eval à chaud du WE !

INFOS-INSCRIPTIONS

Formation + hébergement en pension complète : 28 euros, 15 euros pour les petits revenus. Sans nuitée : soustraire 6 euros au prix initial.

Paiement sur le compte du CADTM n° IBAN BE06 0012 3183 4322 - Code Swift BIC GEBA BE BB avec en communication : "WE 12-13 mai".

Infos-Inscriptions : cecile@cadtm.org, 0484 99 53 81.
Inscriptions avant 7 mai.

Après avoir sauvé les banques de la faillite, les États ont vu leur dette

SAUV€TAGE DEXIA

publique exploser. Les pouvoirs publics sont maintenant sous pression des marchés financiers et des autorités européennes (et, dans certains cas, du FMI) pour imposer des plans d'austérité afin de trouver les ressources financières nécessaires au remboursement de cette dette.

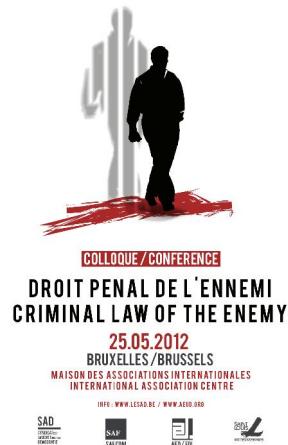
Même si sa situation est moins dramatique que celle de la Grèce, la Belgique ne fait pas exception. Sa situation pourrait même encore se dégrader si la garantie d'Etat de 54,45 milliards d'euros octroyée en octobre 2011 à certains créanciers de Dexia était activée. C'est pourquoi trois associations (CADTM, ATTAC Bruxelles 2 et ATTAC Liège), représentées par les avocats Pierre Robert et Olivier Stein, ont introduit le 23 décembre dernier un recours devant le Conseil d'Etat afin d'annuler l'arrêté royal octroyant ces garanties. Ces associations ont été rejointes en mars 2012 par les députées fédérales Zoé Genot et Meyrem Almaci.

Ce combat juridique s'inscrit plus largement dans une lutte politique pour l'annulation de la dette publique illégitime, notamment celle issue du sauvetage des banques.

Rendez-vous sur le site www.sauvetage-dexia.be pour suivre l'actualité de Dexia et du recours contre les garanties accordées aux créanciers du groupe Dexia.

Pour lancer le débat sur les mesures à prendre à l'égard de Dexia et du système financier en général, nous avons rédigé un courrier que vous pouvez envoyer aux membres du Parlement fédéral. **Interpellons nos parlementaires !**

Plus d'infos? Cliquez sur les onglets ci-dessous!



Le 25 mai prochain : Colloque organisé par le Syndicat des Avocats pour la Démocratie (Belgique) et l'Association des Avocats Européens Démocrates (dont est membre Pierre Robert, avocat du CADTM et ATTAC dans le cadre du "recours Dexia")
« Du droit pénal de l'ennemi au non-droit ? »

La théorie du « droit pénal de l'ennemi » n'est pas neuve, mais se traduit dans nos sociétés contemporaines par une dérive sécuritaire, où se multiplient les atteintes aux libertés fondamentales. Sous prétexte de protéger l'ordre public apparaissent de nouvelles figures de dangerosité, considérées non plus comme des personnes dotées de droits ou des citoyens à protéger, mais comme des « ennemis », qu'il convient de neutraliser par l'intimidation ou la contrainte. D'abord cristallisé sous la figure du « terroriste », l'ennemi surgit sous d'autres traits : migrant clandestin, famille de Roms, jeune « rebelle », manifestant anticapitaliste, clown activiste, syndicaliste organisant un piquet de grève, opposant à l'enfermement des sans-papiers... Le cercle des ennemis peut rapidement s'agrandir et l'Etat de droit ne plus en être un lorsque se multiplient les législations et les condamnations d'exception, banalisant les mesures d'arrestation et d'enfermement, nous entraînant dans un monde de

suspicion et de contrôle généralisés.

[Téléchargez le programme](#)

Plus d'infos: www.lesad.be / www.aeud.org